



# CHARTRE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE DE DOMUNI UNIVERSITAS

## PRÉAMBULE

L'enseignement et la recherche, missions principales de Domuni Universitas, se fondent sur le respect de valeurs éthiques de l'humanisme chrétien, dont découlent les règles de fonctionnement et les activités de la communauté universitaire dans son ensemble.

La présente charte engage l'ensemble de la communauté universitaire : le corps professoral, les collaboratrices et collaborateurs scientifiques et administratifs/ves, ainsi que les étudiantes et étudiants,

Par son adhésion à la présente charte, chaque membre de la communauté universitaire assure légitimité et considération à l'ensemble des réalisations et des actions de Domuni.

### 1. LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

Domuni Universitas :

- développe l'esprit critique de tous ses membres afin de mettre en discussion les savoirs qu'elle génère et transmet.
- exige l'observation critique des faits, la confrontation des points de vue, la pertinence des sources.
- met en œuvre de façon rigoureuse des méthodes scientifiques comme condition d'obtention de résultats répondant à des critères d'objectivité et d'impartialité.
- exige l'intégrité de toute personne engagée, dans la recherche, dans sa quête de la connaissance, et dans l'interprétation des résultats. De la même manière, étudiant-e-s et enseignant-e-s signalent clairement les contributions d'autrui à leurs travaux.
- encourage une présentation équilibrée et équitable d'opinions et d'écoles de pensée différentes.
- constitue une contribution significative à la recherche de la vérité, sans exclure pour autant l'affirmation de points de vue critiques.

### 2. LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Domuni Universitas :

- revendique la liberté académique dans le choix des thématiques de l'enseignement et de la recherche qui est indispensable au développement et au partage des connaissances comme à leur transmission.
- permet à tous ses membres de présenter une opinion critique sans faire l'objet de censure ou de répression, dans le respect des droits d'autrui.
- exige que la liberté académique s'exerce dans le respect des lois, des obligations universitaires, des devoirs de la charge et des règlements d'études, ainsi que des valeurs de la présente charte et des normes déontologiques qui en découlent.
- assure l'indépendance de ses collaborateurs et collaboratrices ainsi que leur intégrité personnelle. De ce fait, l'acceptation de faveurs, de cadeaux, d'invitations ou d'avantages sous d'autres formes est soumise à une obligation de transparence.

- exige que les faits ou situations de nature à causer un conflit d'intérêts, d'ordre moral ou pécuniaire, soient déclarés. Il en va de même pour toutes les sources de financement liées aux activités menées au sein de Domuni.
- Interdit de faire usage de l'influence que confère une fonction à des fins personnelles ou en faveur de parents et de proches. De ce fait, toute activité externe est soumise à un devoir de loyauté envers l'institution.

### 3. QUALITE

Domuni Universitas

- propose une excellente formation scientifique à ses étudiant·e·s, grâce à la compétence et à la disponibilité de ses collaboratrices et collaborateurs et à la qualité scientifique des formations proposées.
- met tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions d'étude, de recherche et de travail.
- favorise la relève scientifique et la présence des minorités dans l'enseignement et la recherche.
- assure une recherche et une formation continue de haut niveau pour tous ses collaborateurs et collaboratrices.
- met en place un système d'assurance qualité systématique.

### 4. RESPECT ET DIALOGUE

Domuni Universitas

- proscrit toute forme de discrimination aussi bien dans l'accomplissement des tâches d'enseignement et de recherche que dans les relations au sein même de la communauté universitaire. Elle proscrit tout comportement constitutif de harcèlement psychologique et de harcèlement sexuel ou sexiste.
- favorise un milieu de travail dans lequel les personnes sont traitées avec équité et respect, et s'engage à l'équité et au respect dans l'organisation et le déroulement des examens ainsi que dans les procédures de nomination, d'évaluation et d'embauche.
- est ouverte sur le monde et collabore avec des universités et hautes écoles suisses et étrangères.
- valorise le dialogue multiculturel et l'interdisciplinarité dans les voies de formation et la recherche.
- favorise une culture de communication, de transparence et de participation au sein de la communauté universitaire.